

**Validité des diplômes universitaires étrangers  
A.A. 2008/2009**

**Ceux qui peuvent présenter la demande**

Les citoyens communautaires, les citoyens non communautaires avec régulière carte de séjour en Italie, et les citoyens italiens possédant un diplôme universitaire étranger.

**Délais de présentation de la demande**

On peut présenter demande de validité du diplôme du 5 septembre au 5 novembre 2008.

**Rédaction de la demande**

On doit rédiger une demande avec timbre fiscal de 14,62 euros, adressée au Recteur en utilisant, le formulaire disponible sur le site <http://www.unipegaso.it/docs/rictistran.pdf> , auquel il faut joindre la documentation requise .

**Présentation de la demande**

Il faut envoyer la demande au Segreteria Studenti Stranieri, Via Vittoria Colonna, 14 80121 Napoli (Italia), dans le délai indiqué avant. Pour la validité des délais de présentation fera foi le cachet de la poste.